

## A Paris, 5.000 logements assurés via l'assurance habitation de la Ville

**P**aris, 21 mars 2024 (AFP) - Un peu plus d'un an après son lancement, le dispositif d'assurance habitation imaginé par la Ville de Paris pour les locataires modestes et de la classe moyenne a profité à environ 5.000 logements, a-t-on appris jeudi.

Lancée en janvier 2023 en partenariat avec le groupe mutualiste VYV (MGEN, MNT, Harmonie Mutuelle, etc), cette assurance propose un prix unique dans tous les arrondissements, en fonction du nombre de pièces, que ce soit dans le parc privé ou social.

L'objectif affiché par la mairie est à la fois de lutter contre la "mal assurance" ou l'absence d'assurance, motif de rupture de bail et d'expulsion qui touche 1,7 million de foyers en France, et d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages parisiens.

Selon Benjamin Haddad, vice-président de VYV Conseil, les tarifs proposés sont "en moyenne 20% à 30% moins élevés que les prix du marché parisien".

"Au total, plus de 4.000 assurés ont souscrit en 2023", a-t-il déclaré lors d'un point presse, ajoutant que "d'autres villes s'interrogeaient" sur le lancement d'un tel dispositif.

"Nous en sommes maintenant à 5.000, avec 1.000 contrats signés depuis le début de l'année 2024", a précisé Jacques Baudrier, adjoint PCF au Logement, rappelant au passage que la capitale compte 700.000 locataires dans le parc social.

"Comme pour l'encadrement des loyers, ces dispositifs sont très protecteurs mais souffrent de ne pas être assez connus", a reconnu Barbara Gomes, conseillère déléguée chargée de la protection des locataires (PCF).

Outre le fait d'habiter Paris, deux conditions sont nécessaires pour pouvoir souscrire: être locataire de sa résidence principale et avoir un revenu fiscal de référence inférieur à 33.860 bruts pour une personne seule, et de 50.605 euros pour deux personnes.

Pour attirer davantage de ménages, les plafonds ont été revus à la hausse d'environ 39%.

Interrogé sur le modèle économique du dispositif, qui propose aussi une couverture en cas de vol, Benjamin Haddad a reconnu qu'il fonctionnait pour l'instant "à perte" mais le groupe VYV, organisme à but non lucratif

